

Date: Le mardi 2 mars 1999 - n° 1

Heure: 14 heures

Président: M. Jean-Pierre Charbonneau

---

Les députés se réunissent à 14 h 06.

Moment de recueillement

La première session de la trente-sixième Législature de la province de Québec ayant été convoquée aujourd'hui pour l'expédition de ses affaires, les députés présents qui ont prêté et souscrit les serments d'office prescrits par la loi prennent place.

Le secrétaire général, M. Pierre Duchesne, dépose les listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales tenues le 30 novembre 1998 et de l'élection tenue le 14 décembre 1998 dans la circonscription de Masson. Ces documents, reçus les 9, 11, 16 et 21 décembre 1998, lui ont été transmis par M. Jacques Girard, directeur général des élections, conformément à l'article 380 de la *Loi électorale* (L.R.Q, c. E-3.3).

(Dépôt n° 1-19990302)

LISTE DES DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE

<i>Circonscription</i>	<i>Candidat élu</i>	<i>Appartenance politique</i>
<b>Abitibi-Est</b>	André Pelletier	Parti québécois
<b>Abitibi-Ouest</b>	François Gendron	Parti québécois
<b>Acadie</b>	Yvan Bordeleau	Parti libéral du Québec
<b>Anjou</b>	Jean-Sébastien Lamoureux	Parti libéral du Québec
<b>Argenteuil</b>	David Whissell	Parti libéral du Québec
<b>Arthabaska</b>	Jacques Baril	Parti québécois
<b>Beauce-Nord</b>	Normand Poulin	Parti libéral du Québec

<b>Beauce-Sud</b>	Diane Leblanc	Parti libéral du Québec
<b>Beauharnois-Huntingdon</b>	André Chenail	Parti libéral du Québec
<b>Bellechasse</b>	Claude Lachance	Parti québécois
<b>Berthier</b>	Gilles Baril	Parti québécois
<b>Bertrand</b>	Claude Cousineau	Parti québécois
<b>Blainville</b>	Céline Signori	Parti québécois
<b>Bonaventure</b>	Nathalie Normandeau	Parti libéral du Québec
<b>Borduas</b>	Jean-Pierre Charbonneau	Parti québécois
<b>Bourassa</b>	Michèle Lamquin-Éthier	Parti libéral du Québec
<b>Bourget</b>	Diane Lemieux	Parti québécois
<b>Brome-Missisquoi</b>	Pierre Paradis	Parti libéral du Québec
<b>Chambly</b>	Louise Beaudoin	Parti québécois
<b>Champlain</b>	Yves Beaumier	Parti québécois
<b>Chapleau</b>	Benoît Pelletier	Parti libéral du Québec
<b>Charlesbourg</b>	Jean Rochon	Parti québécois
<b>Charlevoix</b>	Rosaire Bertrand	Parti québécois
<b>Châteauguay</b>	Jean-Marc Fournier	Parti libéral du Québec
<b>Chauveau</b>	Raymond Brouillet	Parti québécois
<b>Chicoutimi</b>	Stéphane Bédard	Parti québécois
<b>Chomedey</b>	Thomas J. Mulcair	Parti libéral du Québec
<b>Chutes-de-la-Chaudière</b>	Denise Carrier-Perreault	Parti québécois
<b>Crémazie</b>	Manon Blanchet	Parti québécois
<b>D'Arcy-McGee</b>	Lawrence S. Bergman	Parti libéral du Québec
<b>Deux-Montagnes</b>	Hélène Robert	Parti québécois
<b>Drummond</b>	Normand Jutras	Parti québécois
<b>Dubuc</b>	Jacques Côté	Parti québécois
<b>Duplessis</b>	Normand Duguay	Parti québécois
<b>Fabre</b>	Joseph Facal	Parti québécois
<b>Frontenac</b>	Marc Boulianne	Parti québécois
<b>Gaspé</b>	Guy Lelièvre	Parti québécois
<b>Gatineau</b>	Réjean Lafrenière	Parti libéral du Québec
<b>Gouin</b>	André Boisclair	Parti québécois
<b>Groulx</b>	Robert Kieffer	Parti québécois
<b>Hochelaga-Maisonneuve</b>	Louise Harel	Parti québécois
<b>Hull</b>	Roch Cholette	Parti libéral du Québec

<b>Iberville</b>	Jean-Paul Bergeron	Parti québécois
<b>Îles-de-la-Madeleine</b>	Maxime Arseneau	Parti québécois
<b>Jacques-Cartier</b>	Geoffrey Kelley	Parti libéral du Québec
<b>Jeanne-Mance</b>	Michel Bissonnet	Parti libéral du Québec
<b>Jean-Talon</b>	Margaret F. Delisle	Parti libéral du Québec
<b>Johnson</b>	Claude Boucher	Parti québécois
<b>Joliette</b>	Guy Chevrette	Parti québécois
<b>Jonquière</b>	Lucien Bouchard	Parti québécois
<b>Kamouraska-Témiscouata</b>	Claude Béchard	Parti libéral du Québec
<b>Labelle</b>	Jacques Léonard	Parti québécois
<b>Lac-Saint-Jean</b>	Jacques Brassard	Parti québécois
<b>LaFontaine</b>	Jean-Claude Gobé	Parti libéral du Québec
<b>La Peltrie</b>	Michel Côté	Parti québécois
<b>La Pinière</b>	Fatima Houda-Pepin	Parti libéral du Québec
<b>Laporte</b>	André Bourbeau	Parti libéral du Québec
<b>La Prairie</b>	Serge Geoffrion	Parti québécois
<b>L'Assomption</b>	Jean-Claude Saint-André	Parti québécois
<b>Laurier-Dorion</b>	Christos Sirros	Parti libéral du Québec
<b>Laval-des-Rapides</b>	Serge Ménard	Parti québécois
<b>Laviolette</b>	Jean-Pierre Jolivet	Parti québécois
<b>Lévis</b>	Linda Goupil	Parti québécois
<b>Limoilou</b>	Michel Després	Parti libéral du Québec
<b>Lotbinière</b>	Jean-Guy Paré	Parti québécois
<b>Louis-Hébert</b>	Paul Bégin	Parti québécois
<b>Marguerite-Bourgeys</b>	Monique Jérôme-Forget	Parti libéral du Québec
<b>Marguerite-D'Youville</b>	François Beaulne	Parti québécois
<b>Marie-Victorin</b>	Cécile Vermette	Parti québécois
<b>Marquette</b>	François Ouimet	Parti libéral du Québec
<b>Maskinongé</b>	Rémy Désilets	Parti québécois
<b>Masson</b>	Gilles Labbé	Parti québécois
<b>Matane</b>	Matthias Rioux	Parti québécois
<b>Matapédia</b>	Danielle Doyer	Parti québécois
<b>Mégantic-Compton</b>	Madeleine Bélanger	Parti libéral du Québec
<b>Mercier</b>	Robert Perreault	Parti québécois
<b>Mille-Îles</b>	Lyse Leduc	Parti québécois
<b>Montmagny-L'Islet</b>	Réal Gauvin	Parti libéral du Québec

<b>Montmorency</b>	Jean-François Simard	Parti québécois
<b>Mont-Royal</b>	André Tranchemontagne	Parti libéral du Québec
<b>Nelligan</b>	Russell Williams	Parti libéral du Québec
<b>Nicolet-Yamaska</b>	Michel Morin	Parti québécois
<b>Notre-Dame-de-Grâce</b>	Russell Copeman	Parti libéral du Québec
<b>Orford</b>	Robert Benoit	Parti libéral du Québec
<b>Outremont</b>	Pierre-Étienne Laporte	Parti libéral du Québec
<b>Papineau</b>	Norman MacMillan	Parti libéral du Québec
<b>Pointe-aux-Trembles</b>	Nicole Léger	Parti québécois
<b>Pontiac</b>	Robert Middlemiss	Parti libéral du Québec
<b>Portneuf</b>	Roger Bertrand	Parti québécois
<b>Prévost</b>	Lucie Papineau	Parti québécois
<b>Richelieu</b>	Sylvain Simard	Parti québécois
<b>Richmond</b>	Yvon Vallières	Parti libéral du Québec
<b>Rimouski</b>	Solange Charest	Parti québécois
<b>Rivière-du-Loup</b>	Mario Dumont	Action démocratique du Québec / Équipe Mario Dumont
<b>Robert-Baldwin</b>	Pierre Marsan	Parti libéral du Québec
<b>Roberval</b>	Benoît Laprise	Parti québécois
<b>Rosemont</b>	Rita Dionne-Marsolais	Parti québécois
<b>Rousseau</b>	François Legault	Parti québécois
<b>Rouyn-Noranda-Témiscamingue</b>	Rémy Trudel	Parti québécois
<b>Saguenay</b>	Gabriel-Yvan Gagnon	Parti québécois
<b>Saint-François</b>	Monique Gagnon-Tremblay	Parti libéral du Québec
<b>Saint-Henri-Sainte-Anne</b>	Nicole Loiselle	Parti libéral du Québec
<b>Saint-Hyacinthe</b>	Léandre Dion	Parti québécois
<b>Saint-Jean</b>	Roger Paquin	Parti québécois
<b>Saint-Laurent</b>	Jacques Dupuis	Parti libéral du Québec
<b>Sainte-Marie-Saint-Jacques</b>	André Boulerice	Parti québécois
<b>Saint-Maurice</b>		Parti québécois
<b>Salaberry-Soulanges</b>	Claude Pinard	Parti québécois
<b>Sauvé</b>	Serge Deslières	Parti libéral du Québec
<b>Shefford</b>	Line Beauchamp	Parti libéral du Québec
<b>Sherbrooke</b>	Bernard Brodeur Jean J. Charest	Parti libéral du Québec

<b>Taillon</b>	Pauline Marois	Parti québécois
<b>Taschereau</b>	Agnès Maltais	Parti québécois
<b>Terrebonne</b>	Jocelyne Caron	Parti québécois
<b>Trois-Rivières</b>	Guy Julien	Parti québécois
<b>Ungava</b>	Michel Létourneau	Parti québécois
<b>Vachon</b>	David Payne	Parti québécois
<b>Vanier</b>	Diane Barbeau	Parti québécois
<b>Vaudreuil</b>	Yvon Marcoux	Parti libéral du Québec
<b>Verchères</b>	Bernard Landry	Parti québécois
<b>Verdun</b>	Henri-François Gautrin	Parti libéral du Québec
<b>Viau</b>	William Cusano	Parti libéral du Québec
<b>Viger</b>	Cosmo Maciocia	Parti libéral du Québec
<b>Vimont</b>	David Cliche	Parti québécois
<b>Westmount–Saint-Louis</b>	Jacques Chagnon	Parti libéral du Québec

---

M. Bouchard, premier ministre, informe le Secrétaire général que Son Honneur le lieutenant-gouverneur demande aux membres de l'Assemblée nationale d'élire un Président.

Le Secrétaire général invite alors le doyen de l'Assemblée, M. Gendron, député d'Abitibi-Ouest, à présider l'élection du Président de l'Assemblée nationale.

M. le doyen obtient le consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 7 et 8 du Règlement, ayant trait à l'élection du Président, selon un document qu'il dépose, intitulé :

« Règlement et règles de fonctionnement concernant l'élection du Président de l'Assemblée nationale au scrutin secret ».

(Dépôt n° 2-19990302)

Puis il fait lecture et dépose la liste des candidats inscrits au premier tour de scrutin.

(Dépôt n° 3-19990302)

LISTE DES DÉPUTÉS S'ÉTANT PORTÉ CANDIDAT  
À LA CHARGE DE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

- M. Michel Bissonnet (Jeanne-Mance)
- M. Jean-Pierre Charbonneau (Borduas)

Le président d'élection explique le déroulement du vote puis, à 14 h 22, il suspend la réunion quelques instants.

---

À 14 h 35, les députés reprennent leur place et votent.

À 15 h 24, le scrutin est terminé et la réunion est suspendue pour le dépouillement des votes par le Secrétaire général et Me Claude Bisson, juriste.

---

À 15 h 50, les députés reprennent leur place.

Le président d'élection annonce que M. Charbonneau (Borduas) a été élu Président.

En conséquence, le président d'élection quitte le fauteuil.

Puis, M. Bouchard et M. Charest accompagnent M. Charbonneau au fauteuil du Président.

M. Charbonneau prononce alors une allocution d'acceptation.

La séance est ensuite portée sur la table et, en conséquence, la séance est ouverte.

---

De consentement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose la motion suivante :

QUE l'Assemblée nationale ratifie la procédure particulière utilisée pour l'élection du Président contenue dans un document intitulé *Règlement et règles de fonctionnement concernant l'élection du Président de l'Assemblée nationale au scrutin secret* déposé préalablement par le doyen de l'Assemblée, le député d'Abitibi-Ouest, et, par conséquent, que l'Assemblée entérine le résultat du vote tenu en vertu de cette procédure.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

De consentement, M. Brassard, leader du gouvernement, propose la motion suivante :

QU'aujourd'hui, après l'élection des vice-présidents, l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, le mercredi 3 mars 1999, à 14 heures;

QUE la séance du 3 mars débute par l'allocution du lieutenant-gouverneur suivie du discours d'ouverture de la session prononcé par le Premier ministre;

QUE l'Assemblée soit ensuite ajournée au jeudi 4 mars 1999 à 10 heures;

QUE la période des affaires du jour de la séance du 4 mars soit consacrée au débat sur le discours d'ouverture de la session et débute à 10 heures par le discours du chef de l'opposition officielle;

QUE la séance du 4 mars soit suspendue de 12 heures à 14 heures;

QU'à la reprise des travaux, à 14 heures, l'Assemblée procède aux affaires courantes;

QU'après les affaires courantes jusqu'à 18 heures, l'Assemblée poursuive le débat sur le discours d'ouverture de la session;

QU'à 18 heures, le Président lève la séance au mardi 9 mars 1999 à 10 heures;

QUE, sous réserve des présentes règles, les dispositions du Règlement continuent de s'appliquer.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est adoptée.

À 16 h 07, du consentement de l'Assemblée, les travaux sont suspendus.



Les travaux reprennent à 16 h 39.

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Présentation de projets de loi*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53, 54 et 232 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme parlementaire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 10      Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée.

#### *Adoption du principe*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme parlementaire, propose que le principe du projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit maintenant adopté, et il informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur recommande l'étude de ce projet de loi.

La motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 10 est adopté.

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, le projet de loi n° 10 est renvoyé pour étude détaillée à la commission plénière.

#### *Commission plénière*

Sur la motion de M. Brassard, leader du gouvernement, l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier en détail le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale.

2 mars 1999

---

Le projet de loi n° 10 est étudié en commission plénière, adopté puis rapporté.

Le rapport est adopté.

*Adoption*

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 230 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement et ministre responsable de la Réforme parlementaire, propose que le projet de loi n° 10, Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée nationale, soit adopté.

La motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 10 est adopté.

M. Bouchard, premier ministre, propose :

QUE M. Raymond Brouillet, député de la circonscription électorale de Chauveau, soit élu premier vice-président de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée à l'unanimité.

Puis, M. Bouchard propose :

QUE M. Claude Pinard, député de la circonscription électorale de Saint-Maurice, soit élu deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée à l'unanimité.

M. Charest, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE M. Michel Bissonnet, député de la circonscription électorale de Jeanne-Mance, soit élu troisième vice-président de l'Assemblée nationale.

La motion est adoptée à l'unanimité.

*2 mars 1999*

---

À 17 h 03, conformément à la motion adoptée précédemment, M. le Président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 3 mars 1999, à 14 heures.

*Le Président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**